

COPIIL

CT EAU Mayenne amont (2021-2023)

- 29 juin 2023 -



Ordre du jour

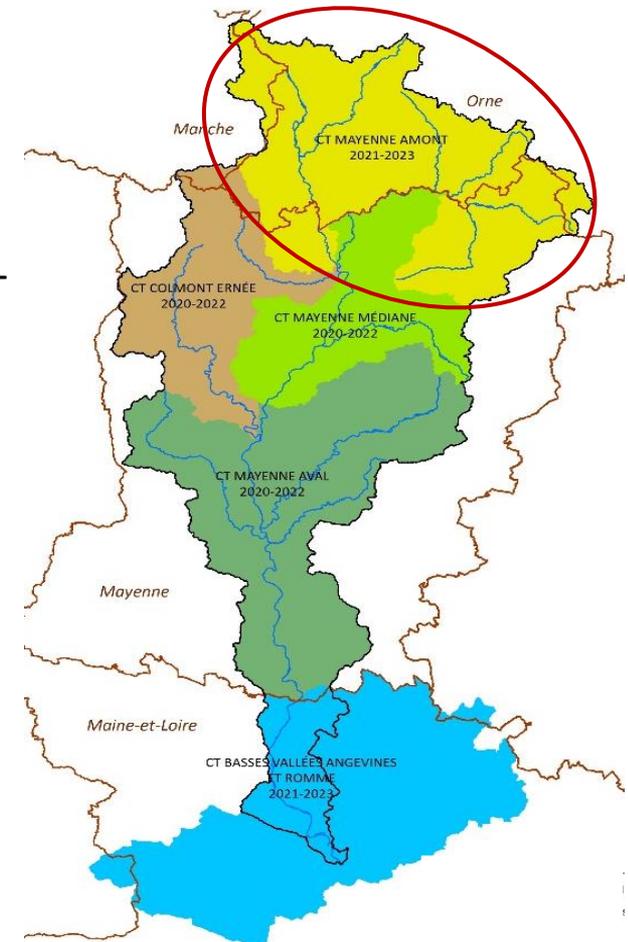
- CT Eau Mayenne amont (territoire, enjeux, ...)
- Présentation des réalisations 2022 et actions 2023
- Présentation du bilan à 3 ans
- Questions diverses

CT Eau Mayenne amont

Contrat Territorial Eau

- **Contrat Territorial Eau (CT Eau)** = nouvel outil pour le financement d'actions visant à la préservation et à la restauration de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Outil commun à l'agence de l'Eau et la Région Pays-de-la-Loire associant des départements dont celui de la Mayenne
- Stratégie portant sur une durée de 6 ans avec engagements dans deux contrats de 3 ans avec des structures porteuses locales

5 CT Eau sur le BV Mayenne

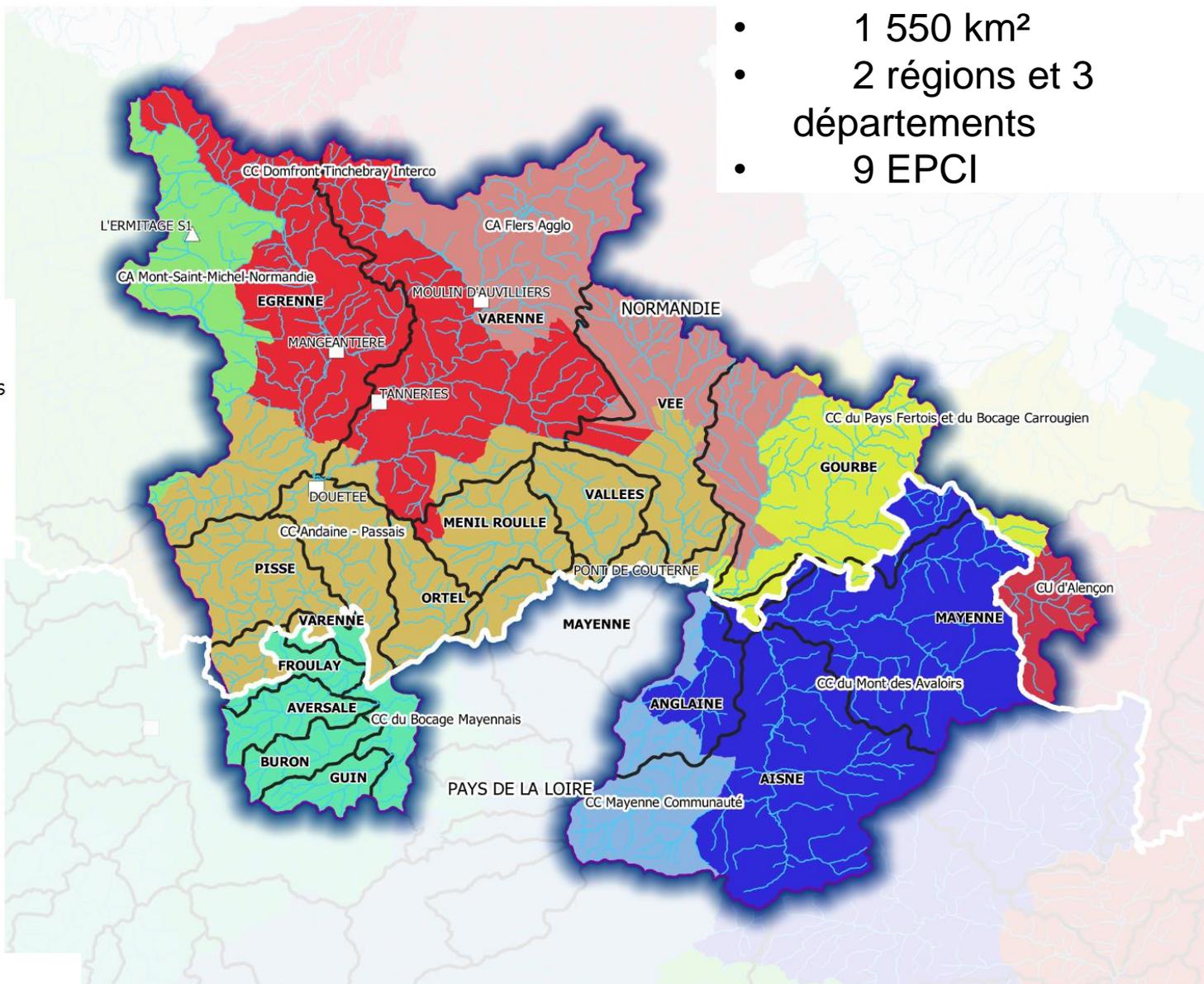




Contrat territorial
Mayenne amont
Projet

- 1 550 km²
- 2 régions et 3 départements
- 9 EPCI

- ▭ Limites BV masses d'eau
- ▭ Limites régionales
- ▭ EPCI
- △ Captages prioritaires Sdage
- △ eau souterraine
- eau superficielle



- **AEP - 8 captages prioritaires**

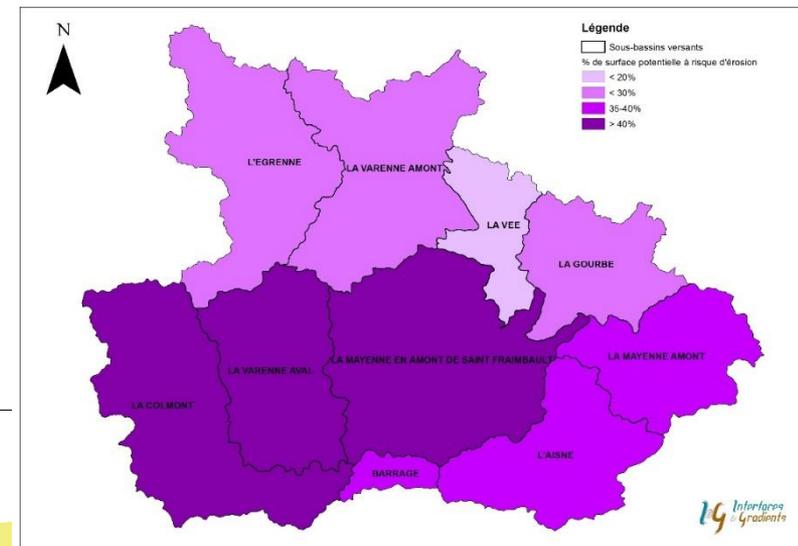
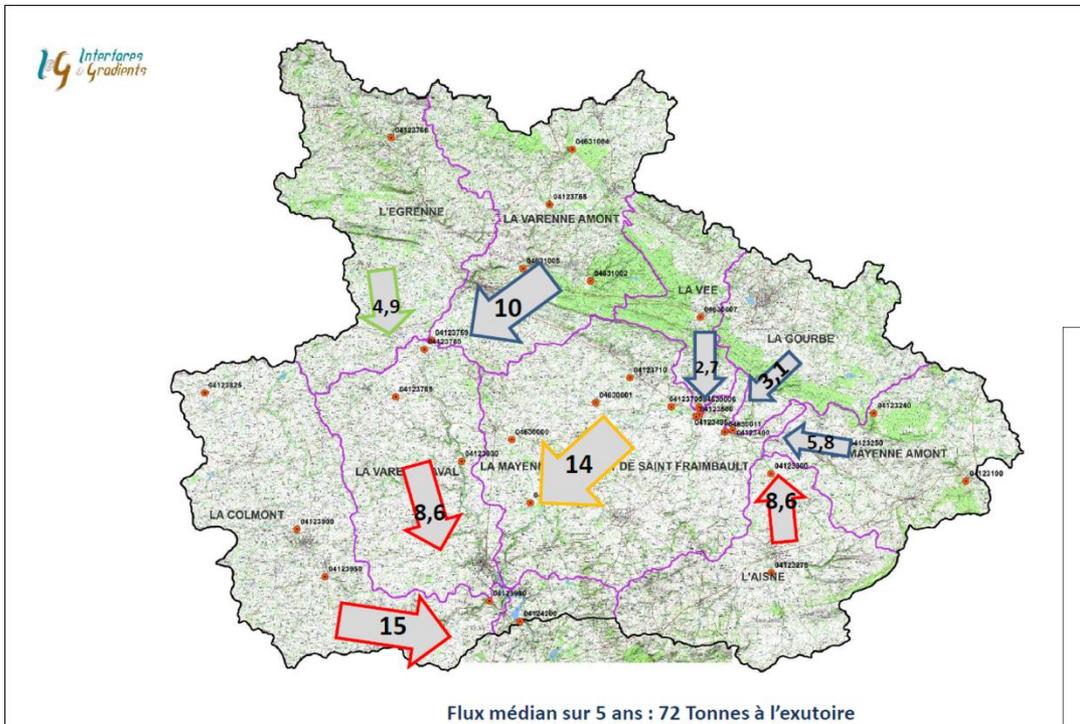
- 6 prises d'eau superficielles (Noë verte, Mangéantière, Moulin d'Auvilliers, Moujonnière Egrenne, Moujonnière Varenne et Couterne)
- 2 captages souterrains (Ermitage/Ger et Gué Pont Herbout)

- 1 à enjeu « nitrates » à Ermitage/Ger
- 7 à enjeu « pesticides » Glyphosate, AMPA, herbicides agricoles
 - Problématiques des nouveaux métabolites
 - Grandes AAC (Egrenne/Varenne - 486 km² et Couterne - 535 km²) => identification de BV prioritaires



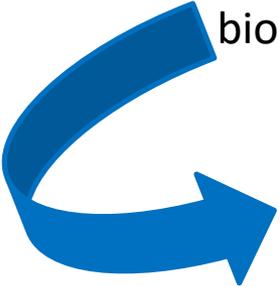
- **Érosion et phosphore**

- Lac de Haute Mayenne classé à enjeu phosphore Étude CD 53 (2019)
- Identification des bassins les plus contributeurs
- Principales sources de phosphore (10 % assainissement et 90 % diffus)



- **3 volets d'actions identifiés :**

- Lutte contre les **pollutions diffuses**
- Limitation de **l'érosion** et des **transferts** vers les cours d'eau
- **Restauration** des milieux aquatiques, des milieux humides et de la biodiversité



Les objectifs stratégiques visés par le contrat :

- ✓ Atteinte et maintien des normes de qualité pour l'AEP sur les 7 captages prioritaires
- ✓ Amélioration de l'état des masses d'eau
- ✓ Amélioration de l'état du Lac de Haute Mayenne
- ✓ Mise en cohérence les actions des différents maîtres d'ouvrage

POINTS D'ATTENTION

- ❖ Favoriser des approches transversales afin d'améliorer les différents compartiments
⇒ Certaines actions répondent à plusieurs des enjeux et objectifs
- ❖ Participer à l'atténuation des impacts du changement climatique
⇒ Limitation du ruissellement et rétention de l'eau dans les sols

- Rappel de la gouvernance

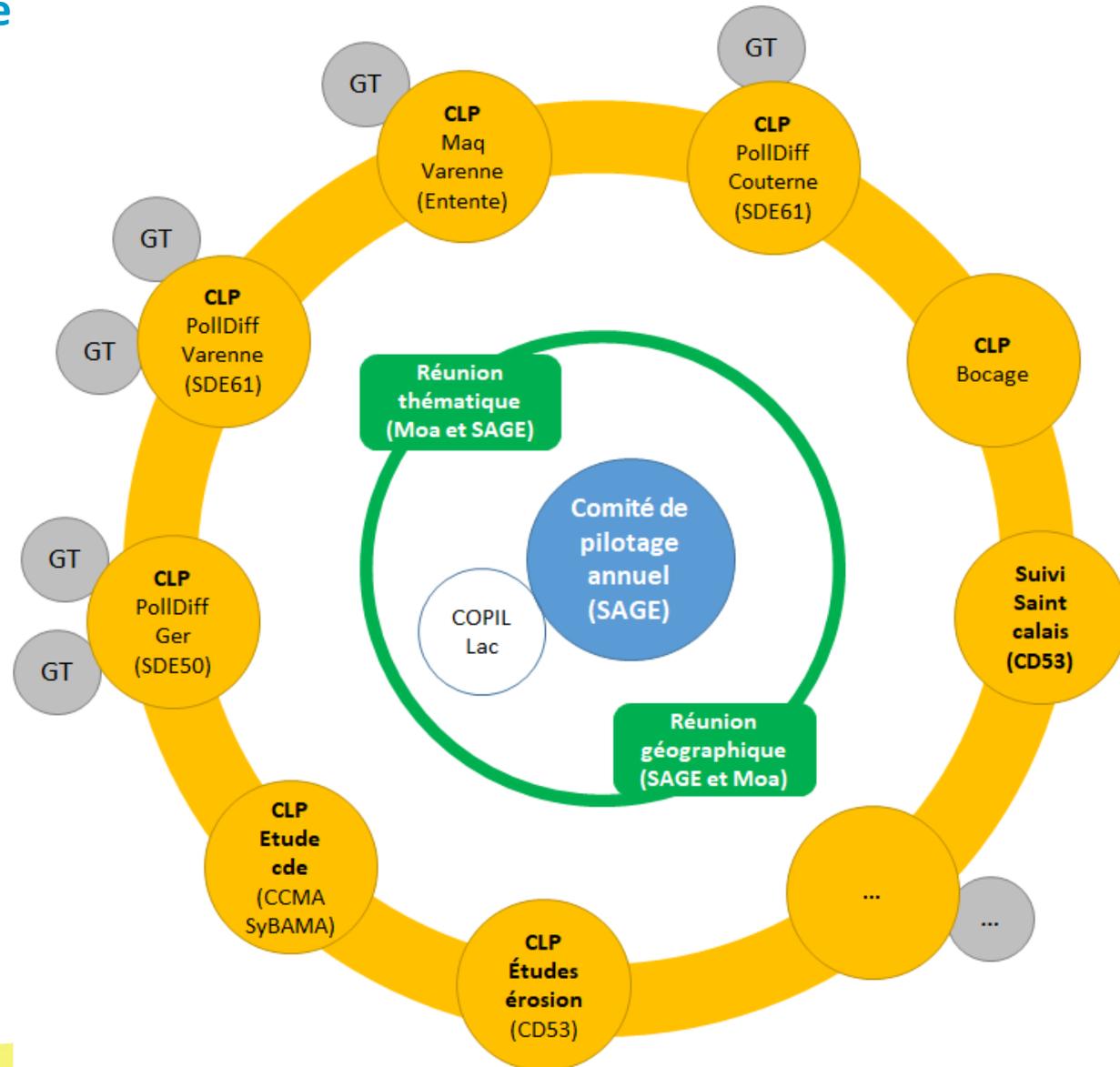
GT = Groupe de Travail

CLP = Comité Local de Pilotage

Réunions thématiques et/ou
Réunions géographiques

COFIL Annuel

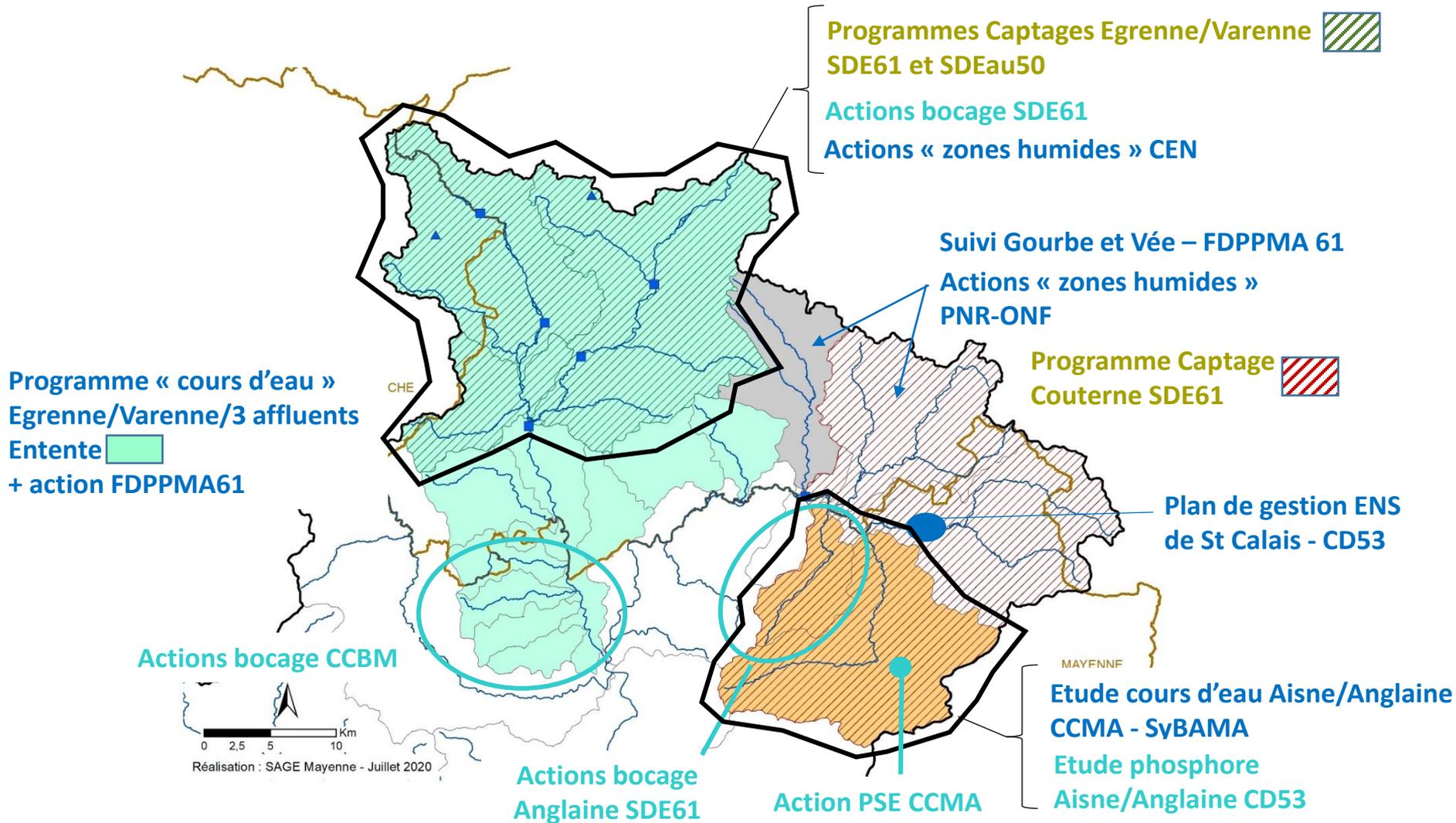
+ *COFIL Annuel LAC
Haute Mayenne*



Réalisations de l'année 2022
&
Actions-Perspectives 2023

CT EAU Mayenne amont

Actions prévues 2021-2023



Lutte contre les pollutions diffuses

Objectifs opérationnels

- ✓ Sensibiliser à des **pratiques respectueuses** de la qualité de l'eau
- ✓ Promouvoir et inciter aux **bonnes pratiques** (techniques culturales et aménagements)
- ✓ Réduire les **intrants** (nitrates et pesticides) et les **rejets ponctuels**
- ✓ Limiter les **transferts** vers les cours d'eau
- ✓ Améliorer la **connaissance** du territoire

- ✓ **2 maîtres d'ouvrage** : Syndicats Départementaux de l'Eau 61 et 50



BILAN 2022 et PERSPECTIVES 2023

Volet Pollutions diffuses

BILAN 2022

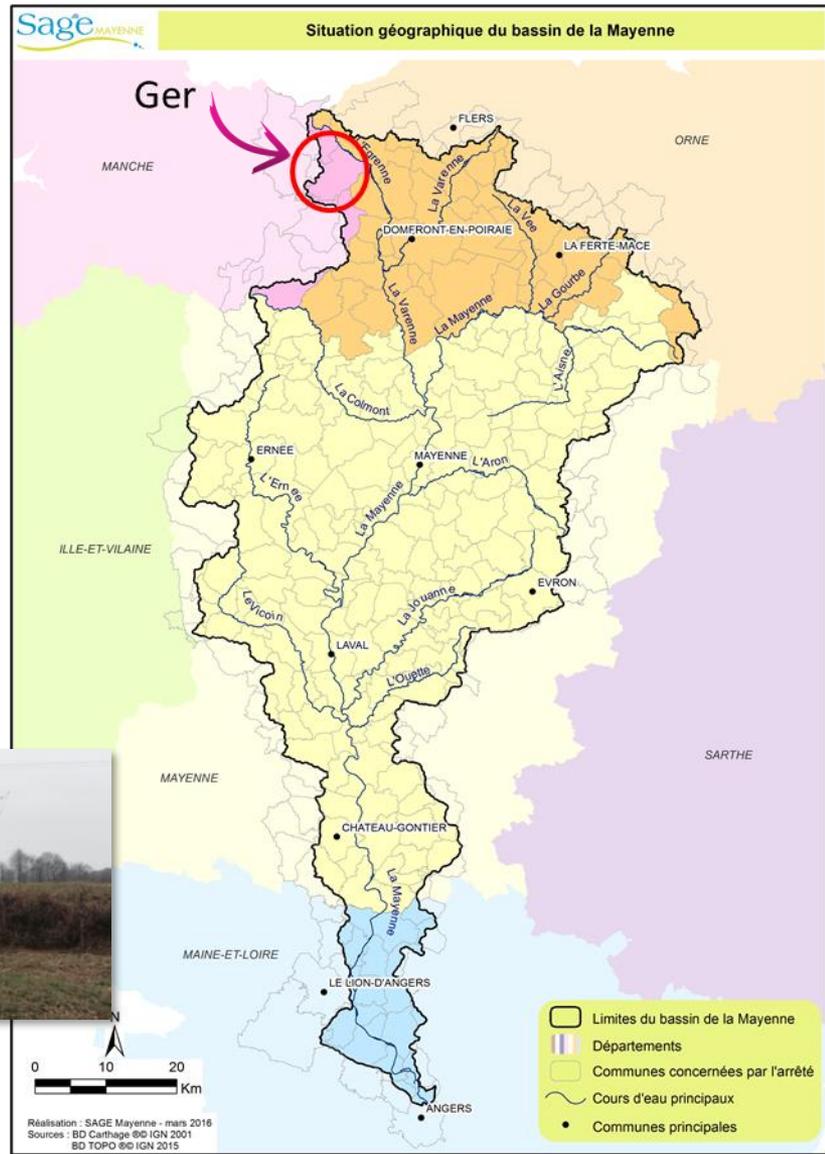
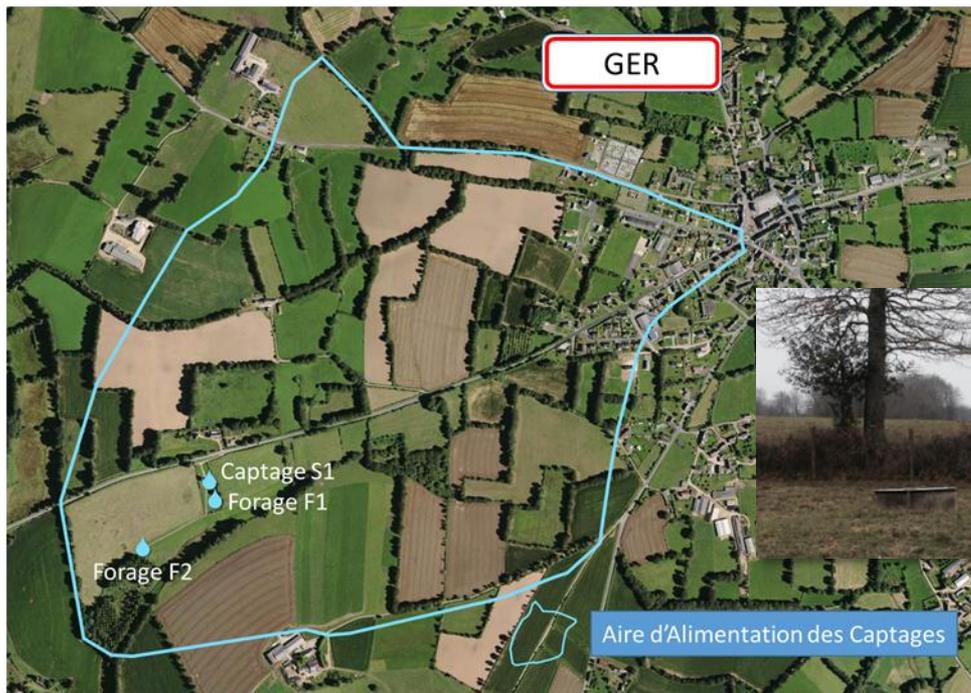
Volet Pollutions diffuses

SDEau 50 :

➤ captage de l'Ermitage



Programme pollutions diffuses 2021 - 2023



Objectifs opérationnels

- ✓ Bonnes pratiques
- ✓ Intrants / rejets
- ✓ Transferts
- ✓ Connaissance

Actions en 2022

- **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'EAU DE LA MANCHE 50 –
CAPTAGE DE L'ERMITAGE – 0,2 ETP DÉDIÉ:**



- **Accompagnement technique individuel des 5 agriculteurs concernés** sur la campagne culturale 2021/2022 → *gestion fertilisation et intercultures / protection des cultures:*
 - ✓ *Entretiens individuels*
 - ✓ *Visites de parcelles (agri./prestataire/conseiller)*
 - ✓ *Analyses reliquats d'azote (REH/RSH/RPA)*
 - ✓ *Permanence JUBIL (13/05)*
 - ✓ *Bilan fin campagne*
- **Mise en place d'un accompagnement technique sur la gestion de l'herbe pour 1 agri.** → optimiser/développer le système fourrager prairial et diminuer la part de maïs au sein de l'exploitation et l'achat de concentrés
- **Projet d'ensemble pour des acquisitions foncières en cours de négociation** (20 ha) – 1 ha en cours d'achat (PPRS)

Objectifs opérationnels	Actions en 2022
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonnes pratiques ✓ Intrants / rejets ✓ Transferts ✓ Connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'EAU DE LA MANCHE 50 – CAPTAGE DE L'ERMITAGE :</u> <div data-bbox="1586 426 1856 555" style="float: right; text-align: center;">  </div> - Etude des écoulements superficiels au Nord de l'AAC (Terre&Via) → doit-on étendre l'AAC pour englober une zone drainée (5 ha) qui pourrait participer à alimenter l'ouvrage ? : positionnement du COPIL local attendu - Echelle AAC Sud Manche (⇒ partage des enjeux + échanges sur l'implication des organismes dans les démarches AAC) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 réunion prescripteurs/coopératives : 18/04 ✓ 1 réunion ETA : 8/04 - MAEC 2023-2027 ⇒ SDeau50 = opérateur <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 MAEC localisées: préservation des milieux humides (MHU1) + création prairies (CPRA) ✓ 1 MAEC système - 2 niveaux : Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores (HBV2 ; HBV3)

Objectifs opérationnels

Actions en 2022

- ✓ Bonnes pratiques
- ✓ Intrants / rejets
- ✓ Transferts
- ✓ Connaissance

Secteur Mayenne amont :



Suivi qualité de l'eau (Nitrates et Pesticides)

Accompagnement système herbager (la culture du luzerne)

Formations avec la MFR la Ferté Macé sur :

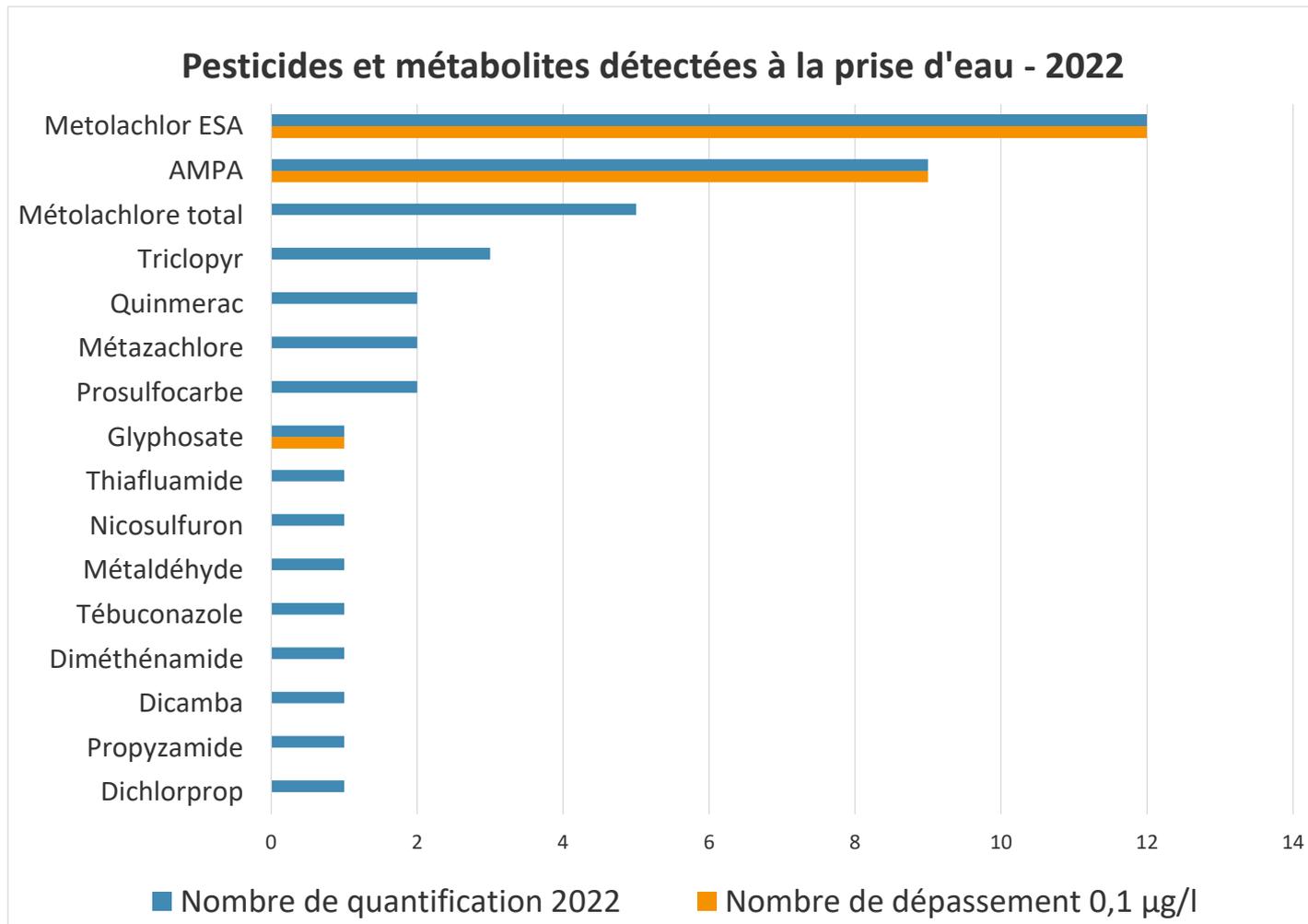
- La haie bocagère ;
- La construction d'un système biotechnique innovant

Mise en place d'une charte Phytosanitaire

Concours local « Agroforesterie »

Intervention – Démonstration de matériel

Pesticides à la prise d'eau Pont de Couterne

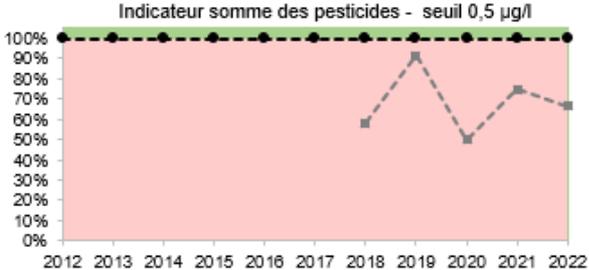
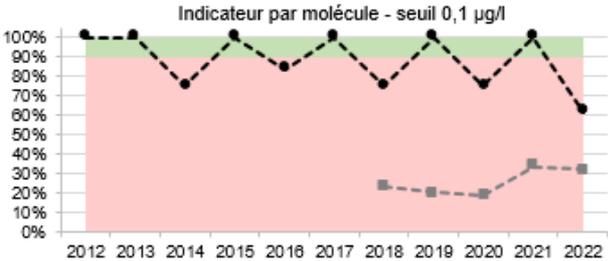


Indicateurs « pesticides » 2012-2022



Exemple amont de l'Egrenne

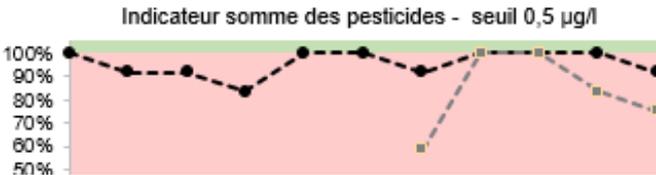
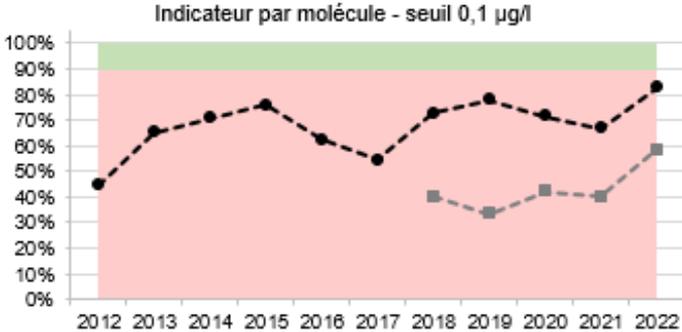
La Noë Verte



Objectif programme d'actions

Exemple aval de la Varenne

La Moujonnière



PERSPECTIVES 2023

Volet Pollutions diffuses

Actions 2023



- **0,15 ETP dédié à l'animation 1 COFIL local**

- **Accompagnement technique individuel des 5 agriculteurs**

→ 31/01/2023 : restitution collective campagne 2021/2022 + formation Fertilisation:

- Règlementation actuelle et à venir en lien avec la fertilisation
- Méthode de réalisation d'un plan de fumure prévisionnel
- Synthèse des analyses de reliquats d'azote de l'année

→ poursuite de l'accompagnement pour la campagne culturale 2022/2023:

- Janvier : visites individuelles
 - Discussion sur la campagne à venir et sur les techniques agro. à mettre en place pour optimiser la fertilisation,
 - Collecte des éléments pour la réalisation du PPF pour la campagne culturale à venir
 - Proposition d'objectifs à atteindre en fin d'accompagnement
- Février : complément de conseil de fertilisation, suite aux résultats des RSH
- Février à Juin : visites des parcelles en culture (*suivi phytosanitaire*)
- 05 Mai : permanence Jubil pour le calage du dernier apport azoté sur céréales à paille
- Août : analyses des RPA
- Septembre à novembre : visite individuelle
 - collecte des informations pour la réalisation du bilan de la campagne et préparation de la suivante
 - remise du rapport bilan de la campagne précédente

Actions 2023

- **Reconduction de l'accompagnement technique sur la gestion de l'herbe pour l'agri. engagé en 2022** (année peu favorable pour l'herbe) – **Présentation/promotion du suivi réalisé** (Pâture + / Littoral Normand) aux autres exploitants (1/2 journée technique)
- **Poursuite (concrétisation?) du projet d'acquisition foncière (20 ha) et mise en place de BRCE**
- **En fonction du positionnement du COPIL / étude sur la caractérisation des écoulements superficiels du Nord de l'AAC :**
 - Commanditer et suivre de nouvelles investigations de terrain,
 - Animer la révision de la délimitation de l'AAC et y associer les potentiels exploitants agricoles

Dépôt 2 PAEC pour Pont de Couterne

Incitation financière aux systèmes Herbagers

- Communication du dispositif et des cahiers des charges aux agriculteurs de l'AAC
- 2 réunions d'information : Madré (53) et Joué du Bois (61) en février 2023

Objectifs à poursuivre en 2023 :

- Constitution d'un groupe
- Organisation de formations
- Diagnostics système

Prévision Contrats MAEC 2023

région	nombre	surfaces AAC	type mesure	type exploitation	montant annuel plafonné	montant sur 5 ans plafonné
PAYS DE LA LOIRE	6	674	HBV1 à 3 Evolution	Herbe 60 à 70%	140000	700000
NORMANDIE	10	501	HBV 2 et HBV3 Maintien et CPRA	BIO et tout herbe (> 80%)	67552	337760
TOTAL	16	1175			207552	1037760

INF'EAU Captage SDE – MAEC 2023

Les MAEC ouvertes en 2023 par le SDE61 dans l'AAC de Pont de Couterne

Dans le cadre de la PAC 2023-2027, le Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne s'est porté opérateur PAEC sur l'AAC de Pont de Couterne. Deux réunions d'information ont eu lieu en février 2023 pour vous présenter le dispositif qui est résumé dans les tableaux suivants.

MAEC systèmes Autonomie Fourragère – Bevaux d'herbivores (HBV):

CASIER DES CHARGES	Mesure 1	Mesure 2	Mesure 3
Engagement	SAU (SAU exploitable)	SAU de 61	SAU de 61
Exploitation	Système polyculture-élevage herbager – Minimum LIGNE PARCELLE INCLUSE EN TOTALITE dans le PAEC (D3-DRAAF Pays de la Loire) ou 30% de la SAU dans le PAEC (D3-DRAAF Normandie)		
SAU éligible	TERRES ARABLES et PRAIRIES PERMANENTES		
Obligations	Engagement d'au moins 90% de la surface éligible de l'exploitation sur 5 ans à compter de l'exploitation avant le 15/09/2023 – formation avant le 15 mai 2023		
Pâturage	Chargement moyen annuel non nul et inférieur à 1,6 USG/ha de Surfaces Fourragères (SF) de l'exploitation, pendant toute la durée de l'engagement (5 ans)		
Achats de concentrés	à partir de la 3 ^{ème} année d'engagement : Niveau maximal d'achats de concentrés : 800 kg/USG bovine ou équine; 1000 kg/USG ovine; 1600 kg/USG caprine		
Assolement Mayenne	30% minimum de Pratiques Permanentes (PP) dans la SAU, pendant toute la durée de l'engagement (5 ans) SAU de la 3 ^{ème} année d'engagement : 40% minimum d'herbe dans la SAU 20% minimum de Maïs ensilage dans la SF	30% minimum de Pratiques Permanentes (PP) dans la SAU, pendant toute la durée de l'engagement (5 ans) SAU de la 3 ^{ème} année d'engagement : 40% minimum d'herbe dans la SAU 20% minimum de Maïs ensilage dans la SF	30% minimum de Pratiques Permanentes (PP) dans la SAU, pendant toute la durée de l'engagement (5 ans) SAU de la 3 ^{ème} année d'engagement : 40% minimum d'herbe dans la SAU 20% minimum de Maïs ensilage dans la SF
Assolement Orne	Niveau transposable dans l'Orne SAU de la 3 ^{ème} année d'engagement : 40% minimum d'herbe dans la SAU 20% minimum de Maïs ensilage dans la SF	SAU de la 3 ^{ème} année d'engagement : 40% minimum d'herbe dans la SAU 20% minimum de Maïs ensilage dans la SF	SAU de la 3 ^{ème} année d'engagement : 40% minimum d'herbe dans la SAU 20% minimum de Maïs ensilage dans la SF
Fertilisation	Respecter l'équilibre de la fertilisation sur au moins 90% des terres arables et PP de l'exploitation, sur la durée d'un PPP. directive nitrate limiter les apports de fertilisants minéraux sur au moins 90% des PP et PT de l'exploitation à 50kg/ha/an		
Montant	121 €/ha	177 €/ha	233 €/ha
Plafond	les plafonds sont par associé et limités à 4 par exploitation (SAEC)		
Plafond maintien 53	6 000 €	7 000 €	8 000 €
Plafond maintien 61	6 000 €		8 000 €
Plafond Evolution 53 et 61	8 000 €	10 000 €	12 000 €

A quel département vous rattacher ?
C'est la part de votre SAU dans un département qui compte et non pas le siège de votre exploitation

INF'EAU Captage SDE – MAEC 2023

Le territoire concerné par les MAEC : l'AAC de Pont de Couterne

LE SDE61 sera l'interlocuteur principal de ce territoire pour la mise en oeuvre des mesures proposées : réunions publiques, diagnostics, formations, suivi ; en cas de forte demande, il s'appuiera sur des partenaires identifiés au choix des exploitants (CER, Chambre d'Agriculture ou Bio en Normandie)

SDE 61 : Jean-Luc DELÉTRE Tél : 06.47.00.99.78 / Mail : codeltre.jean-luc@orne.fr

Programme d'actions - volet limitation de l'érosion et des transferts vers les cours d'eau

Objectifs opérationnels

- ✓ Améliorer la **connaissance** du territoire
- ✓ Promouvoir et inciter aux **bonnes pratiques** (techniques culturales et aménagements)
- ✓ Inciter à la gestion pérenne du **bocage** et à la plantation

✓ 5 maîtres d'ouvrage :

- Conseil départemental de la Mayenne
- CC du Bocage Mayennais
- CC du Mont des Avaloirs
- Syndicat départemental de l'Eau 61
- GIEE Méthan'Agri



BILAN 2022 et PERSPECTIVES 2023

Volet Erosion & Transferts

BILAN 2022

Volet Erosion & Transferts

Objectifs opérationnels	Actions 2022
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance ✓ Bonnes pratiques ✓ Bocage 	<p>Erosion/sols</p> <p>Bocage</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>CCBM</u> : Actualisation de la Base de données SIG Erosion avec la caractérisation du risque d'érosion avéré : terrain + retranscription SIG (5 jours) ✓ <u>SDE 61</u> : Réunion « pied de haie » le 4 mars 2022 : 3 participants sur 680 agriculteurs invités Réalisation par la SCIC Mayenne Bois Energie de 3 PGDH représentant un total de 29 km de haies Accompagnement de 2 dossiers de plantation pour un total de 1,4 km de haies Concours local agroforesterie

A NOTER (HORS CT'EAU)

- ❖ Programme d'aides à la plantation animé par le PNR (*financements Régions et CD61*)
- ❖ PSE Captages prioritaires (CCMA) en cours (*financements AELB*)
- ❖ Programme bois Energie de la FDCUMA Normandie ouest (*Financement ADEME et Région Normandie*)



INF'EAU Captage SDE 2022

Gestion & Valorisation du bocage - Rencontre au pied de la haie

Vous souhaitez en apprendre davantage sur la gestion de vos haies ?
 Vous avez un projet de plantation de haie ?
 Vous souhaitez diminuer vos achats de paille ?

Le SDE 61 et Mayenne Bois Energie vous proposent un accompagnement !

RDV le vendredi 04 mars 2022 – 10h00
chez François Brizard
La Brichetière à Javron-les-Chapelles

Découvrir des méthodes de gestion durable de la haie

Pour lutter contre les pollutions dans la prise d'eau de Pont de Couterne, le SDE 61 promeut la réduction des usages de produits phytosanitaires ainsi que le maintien et le développement des éléments paysagers permettant de réduire les transferts de polluants. Le maillage bocager présent en Mayenne est un atout majeur pour limiter ces transferts. Toutefois, **les haies peuvent constituer une contrainte importante pour les agriculteurs**. C'est pourquoi le SDE 61 et la SCIC Mayenne Bois Energie, vous propose une rencontre pour parler entretien et valorisation de votre bocage.



La haie, une ressource à valoriser !

En plus de leur rôle de brise vent, de réservoir de biodiversité et de stockage de carbone, les haies constituent une ressource à part entière qui peut être **source de valorisation sur votre ferme**. (bois de chauffage, bois d'œuvre et même litière pour les animaux)

Contact Mayenne Bois Energie



- ✓ Marie Lengliné
- ✓ 07 80 41 35 46
- ✓ m.lengline.mbe53@gmail.com
- ✓ www.mayenne-bois-energie.fr

Contact animateur SDE 61

- ✓ Robinson Meguerditchian-Hoffmeyer
- ✓ 02 33 29 96 96
- ✓ 07 84 51 29 00
- ✓ hoffmeyer.robinson@orne.fr

GIEE Methan'Agri : historique

- ✓ **2015** Création du GIEE conjointement au développement d'une Unité Collective de Méthanisation

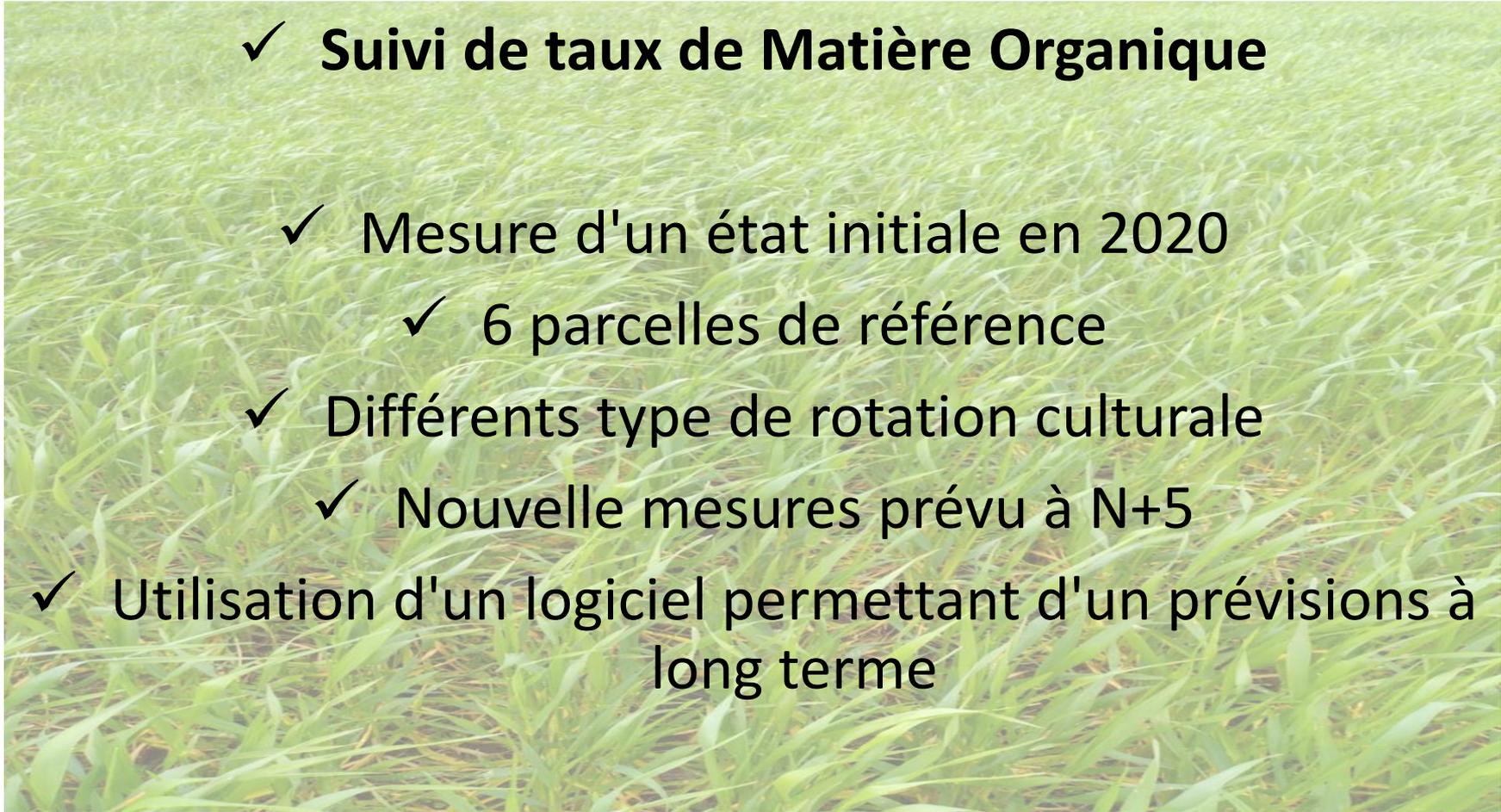
- ✓ **2019** Mise en route de Méhan'Agri

- ✓ **2020** Mise en œuvre des premières actions avec l'intervention d'experts Agronomiques avec une animation extérieure (CA 61)

Essais 2022

- ✓ **Mesurer la valorisation de notre digestat sur une interculture de seigle et sur Maïs**
 - ✓ 4 modalités de quantités, de dates et de fractionnement des épandages
 - ✓ 21 analyses de reliquats azotés
 - ✓ 12 mesures de rendement récolté
- ✓ Définition et suivi du protocole avec la CA61

Essais 2022

- 
- ✓ **Suivi de taux de Matière Organique**
 - ✓ Mesure d'un état initiale en 2020
 - ✓ 6 parcelles de référence
 - ✓ Différents type de rotation culturale
 - ✓ Nouvelle mesures prévu à N+5
 - ✓ Utilisation d'un logiciel permettant d'un prévisions à long terme

Conclusion

- ✓ Des résultats concrets et exploitables
- ✓ Nécessité de poursuivre des actions sur ce sujet et sur d'autres (traiter la question des IFT et de la consommation de carburants)
- ✓ Un besoin réaffirmé d'animation

PERSPECTIVES 2023

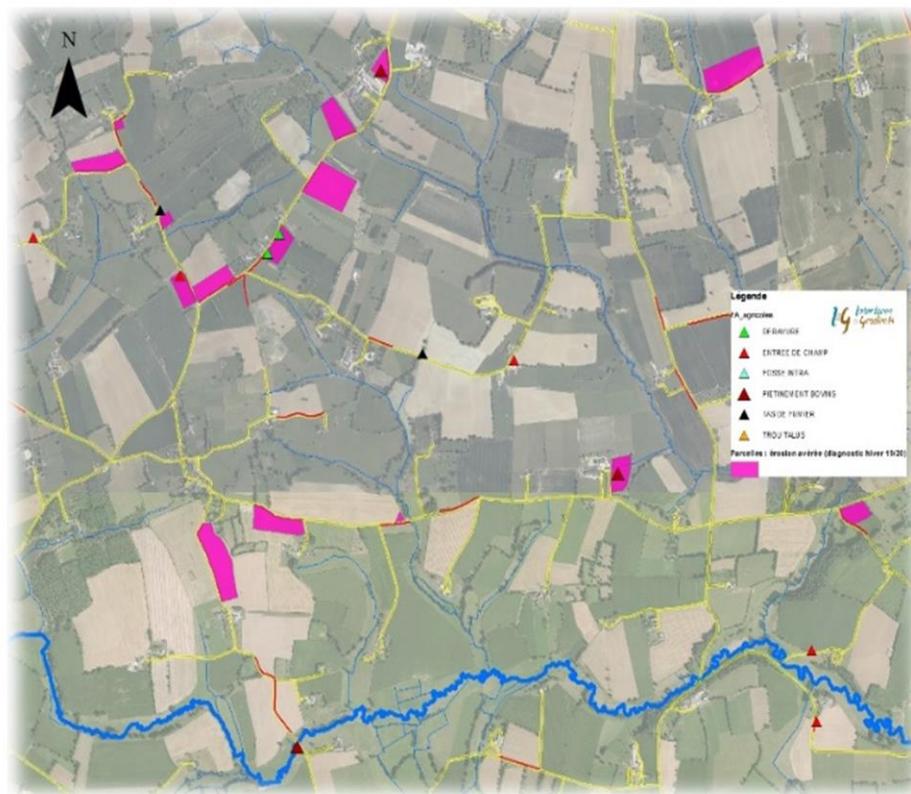
Volet Erosion & Transferts



CCBM :

Actions 2023

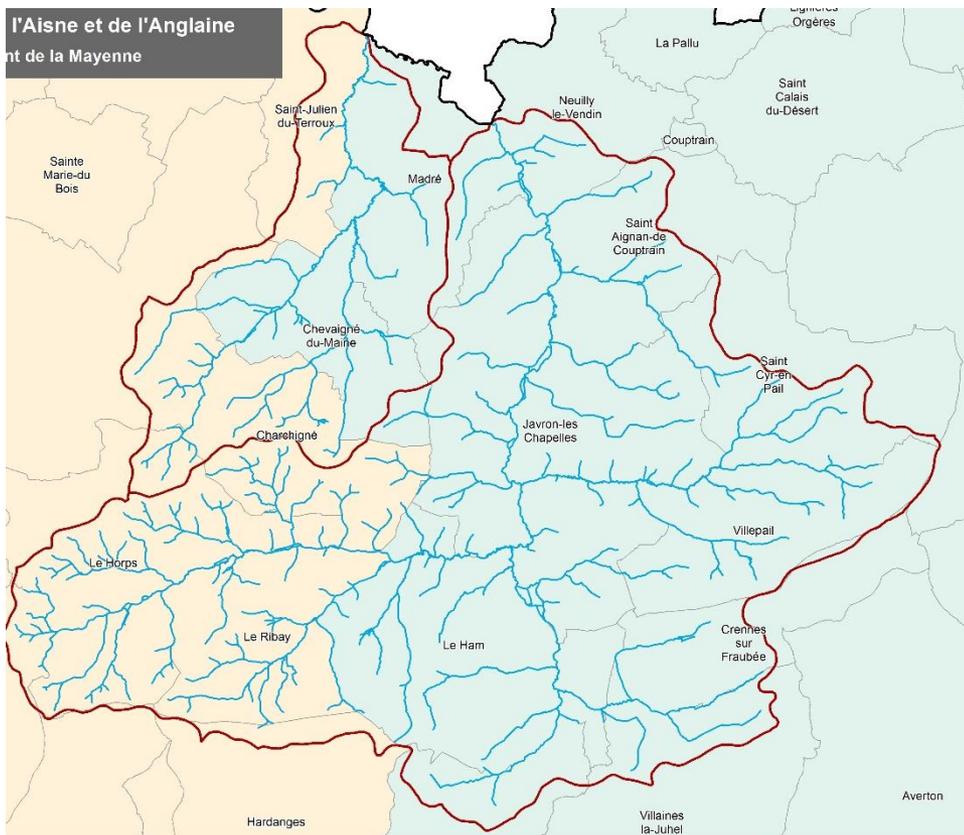
- Rendez vous pied de haie à destination des agriculteurs :
Objectif été-automne 2023
- Réflexions stratégiques
 - Pour une protection plus efficace des haies dans le PLU_I
 - Pour une meilleure prise en compte de l'érosion





Erosion/sols

- CD 53 : études diagnostiques du risque de départ de sols vers les cours d'eau en amont du Lac de Haute Mayenne
 - 2021/2023 : étude des bassins versants de l'Aisne et de l'Anglaine
 - Partenariat avec le SDE61 et le SYBAMA pour les campagnes de terrain





Erosion/sols

- **2021/2023 : étude des bassins versants de l'Aisne et de l'Anglaise**
 - 2 COTECH, 2 COFIL et 1 réunion agricole
 - Campagnes de terrain
 - Analyse d'eau
 - Risque potentiel
 - Risque avéré sous pluie (2 hivers)

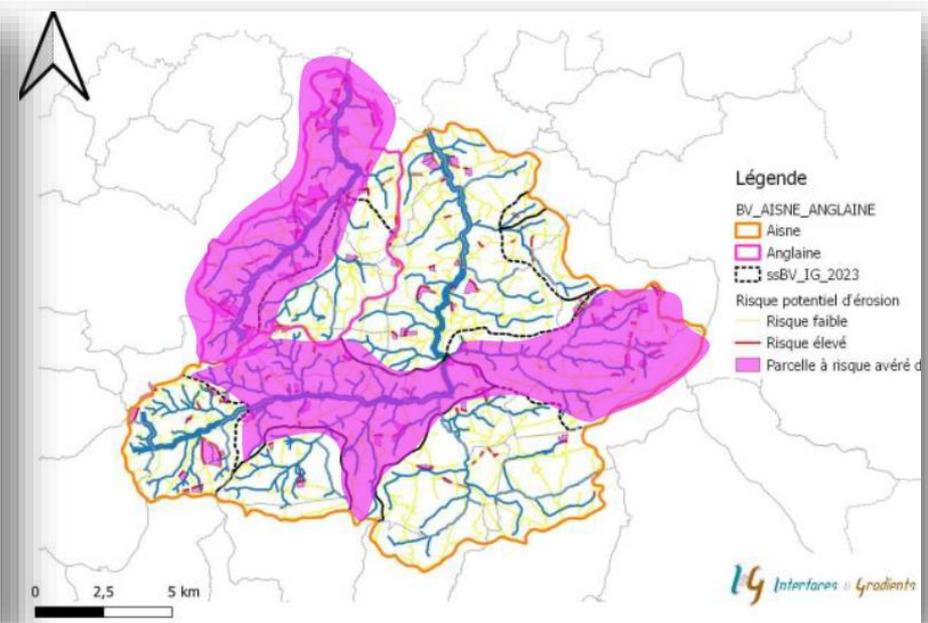
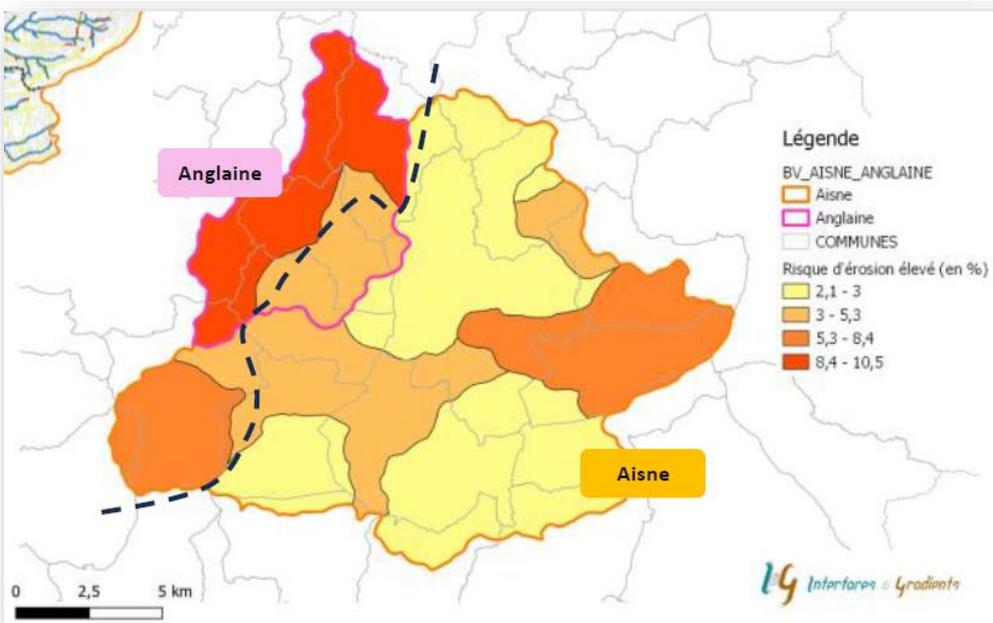




Erosion/sols

➤ 2021/2023 : étude des bassins versants de l'Aisne et de l'Anglaise

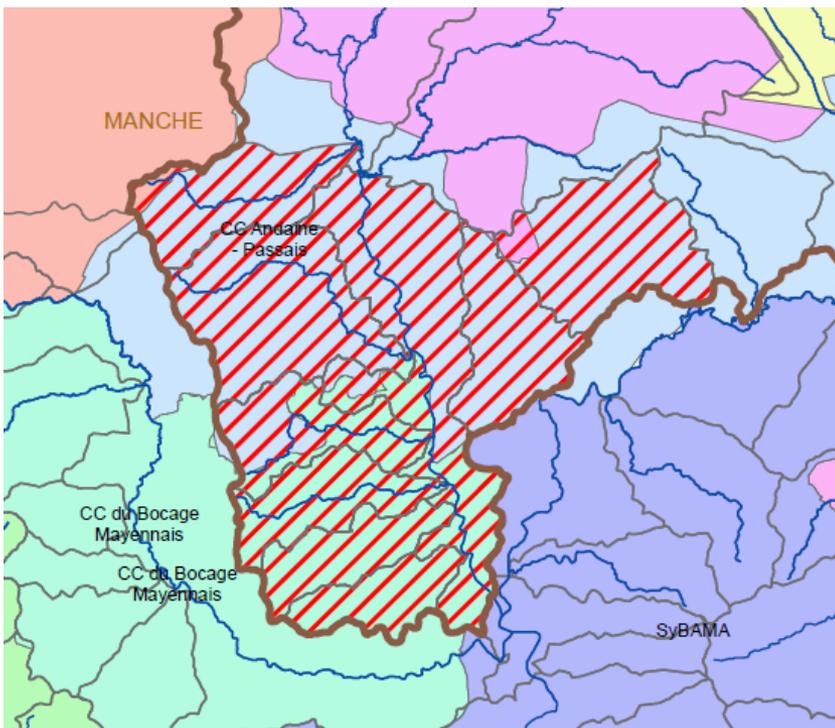
- Eléments de conclusion
 - Combinaisons d'actions hydrauliques (IAE) et d'actions agronomiques (sols)
- Intégration aux plans d'actions pour 2024/2026
 - SDE61 => préservation de la ressource en eau et de la prise d'eau de COUTERNE
 - SYBAMA => protection des cours d'eau + étude cours d'eau





Erosion/sols

➤ 2023/2024 : étude du bassin de la Varenne aval



Entente Egrenne-Varenne

Bocage Mayennais
(diagnostic en partie déjà
réalisé)

➤ 2025/2026 : étude des affluents de la Mayenne

Programme d'actions - volet restauration des milieux aquatiques et humides

Objectifs opérationnels

- ✓ Restaurer l'**hydromorphologie** des cours d'eau
- ✓ Restaurer la **continuité** écologique
- ✓ Réduire l'impact de l'**abreuvement** direct
- ✓ Restaurer les **zones humides**
- ✓ Améliorer la **connaissance** du territoire

✓ 12 maîtres d'ouvrage :

- Entente Egrenne-Varenne (5 EPCI) : CC Andaine Passais, Domfront Tinchebray Interco, Flers Agglo, CC du Bocage mayennais, CA Mont St Michel Normandie
- Conseil départemental de la Mayenne
- CC du Mont des avaloirs
- Syndicat de bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents
- FDPPMA 61
- CEN de Normandie
- PNR Normandie Maine
- Office National des Forêts



BILAN 2022 et PERSPECTIVES 2023

Volet Milieux Aquatiques

BILAN 2022

Volet Milieux Aquatiques

Restauration et gestion des milieux humides

Actions 2022

Foncier

- ✓ Acquisition de **2,5 ha** de prairies humides et inondables
- ✓ Acquisitions de **11,5 ha** en cours (compromis de vente signé : prairies inondables et prairies humides en tête de BV)
- ✓ Signature de **2 Baux ruraux environnementaux sur 8,5 ha** de prairies inondables (fauche agricole avec 0 fertilisation)



Restauration et gestion des milieux humides

Actions 2022

Connaissance / suivis

- ✓ **2 tourbières** équipées de sondes d'enregistrement des niveaux d'eau (piézomètres)
- ✓ Inventaires et définition des actions de restauration de 10 mares bocagères, en accord avec propriétaires
- ✓ Elaboration du Plan de gestion « Bois et marais de Messei » (BV Varenne) + comité de gestion (propriétaires, élus, usagers, etc.) en mai 2022



Propositions de gestion

Peu d'espèces ont été observées sur cette mare, pour plusieurs raisons :

- Les arbres ont colonisé toutes les berges, créant un ombrage et empêchant la végétation aquatique de se développer
- Les berges sont abruptes, ce qui rend la pousse des plantes aquatiques difficile, voire impossible
- La mare accueille des poissons, notamment des carpes, qui consomment tout départ de végétation aquatique, et prédatent les larves de nombreuses espèces comme les tritons, les libellules, etc.

Pour améliorer l'accueil d'espèces animales et végétales liées à la mare, plusieurs mesures sont proposées :

- Retirer les poissons
- Couper et dessoucher les arbres (saules) sur la berge nord-ouest de la mare, et y refaire des berges en pente douce
- Retirer deux des arbres tombés dans l'eau
- Curer la mare, afin de retirer le surplus de vase et les régaler dans la prairie
- Refaire une clôture de deux rangs de barbelé autour de la mare

Couper et dessoucher les saules pour apporter de la lumière

Créer des berges en pente douce pour favoriser la végétation aquatique

Clôturer le tour de la mare

Retirer les arbres tombés au centre de la mare

Restauration et gestion des milieux humides

Actions 2022

Travaux

- ✓ Restauration de roselières inondables → abattage des saules et valorisation en plaquettes
- ✓ Travaux en régie → entretien prairies humides et tourbières de tête de BV, contrôle de 2 foyers d'espèces invasives



Actions 2022 ENS de la Vallée de Saint Calais du Désert

Programme de restauration de l'ENS en lien avec les zones humides et les milieux aquatiques

Restauration hydromorphologique
Restauration de milieux humides
(Réveillère, Moulin à papier)
Espèces invasives
Communication

Report 2024 à 2026

Création de mares
Hiver 2023/2024



Actions 2022-2023



Entente Egrenne-Varenne:

- Signatures des nouvelles conventions de l'entente: convention cadre et de mutualisation (Vée, 2 ETP)
- Première relecture du dossier de DIG le 15 novembre 2021 - dépôt de la DIG à la DDT 61, pilote du dossier (25 août 2022)
- Rencontre avec les agriculteurs exploitants le long des sources de l'Egrenne, la Halouze et les sources de la Varenne
- Actualisation du diagnostic du bureau d'étude Fish Pass
 - Validation des travaux par secteur et EPCI
 - Calcul budget provisoire/EPCI
- Rencontre avec le service GEMAPI de la CA Mont Saint Michel Normandie pour le choix des travaux
- Surveillance de l'état physico-chimique des cours d'eau

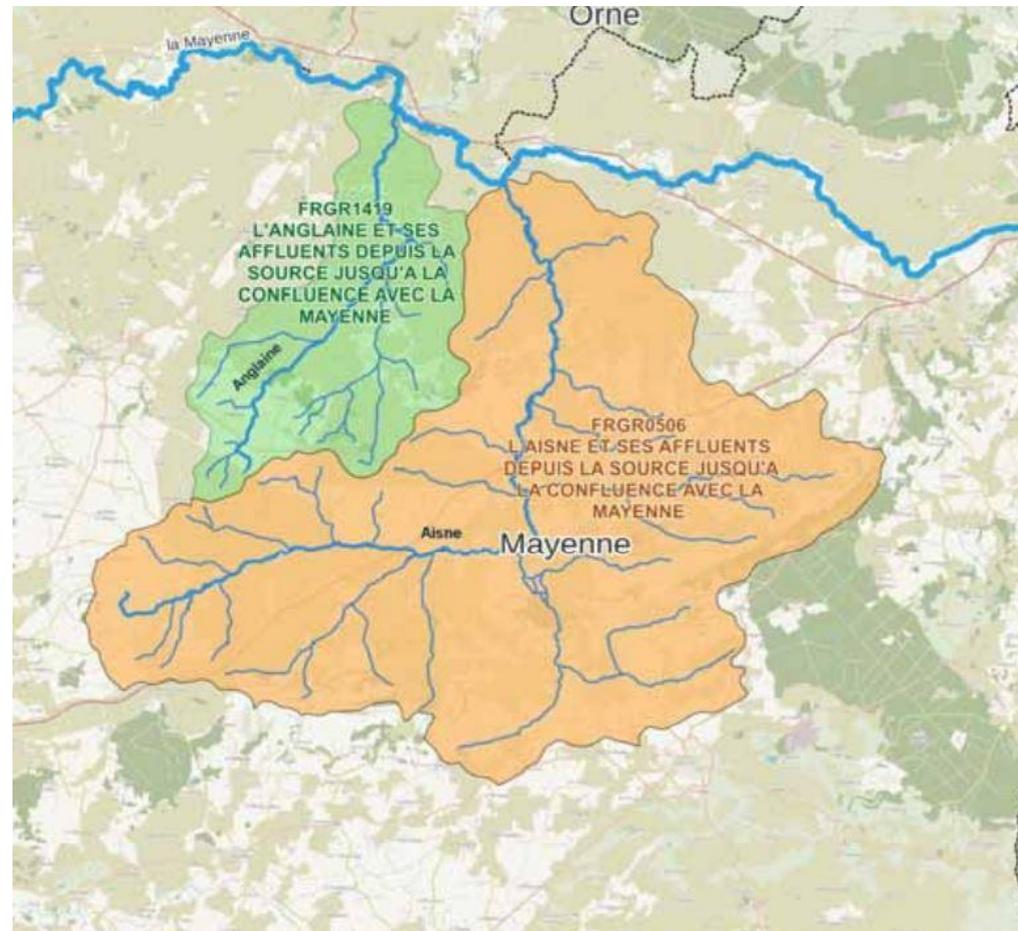
Actions 2023

Volet Milieux Aquatiques

Actions 2023

Aisne/Anglaise :

- Co-maîtrise d'ouvrage SyBAMA/CCMA (35%/65%)/suivi SyBAMA
- Répartition cours d'eau :
 - 37 km Anglaise
 - 138 km Aisne
- *BE choisi : SERAMA (85)*
- *Calendrier de l'étude :*
 - *Printemps/été : Prospections terrain*
 - *Automne : clôture de la phase état des lieux/diagnostic*
 - *Fin d'étude prévue courant 2024*
- *Méthode « Le Bihan » T2BV sur l'ensemble du linéaire (175kms)*



Actions 2022 : élaboration d'un plan de gestion
ENS de la Vallée de Saint Calais du Désert (2022 – 2031)

Actions 2022-
2023

Principaux enjeux et objectifs

> L'hydrosystème et la biodiversité associée

Retrouver un hydrosystème en très bon état, améliorer les connaissances faune flore

> La valeur agronomique et les services environnementaux des prairies du fond de vallée

Restaurer l'état de conservation des milieux prairiaux en considérant l'usage agricole

> Le bocage

Un nouveau souffle au bocage en considérant ses fonctions écologiques et socio économiques

> L'accueil et la prise en charge du public

Bien accueillir, contribuer au confort de visite, bien informer



Actions 2022-2023

Actions 2022 : élaboration d'un plan de gestion ENS de la Vallée de Saint Calais du Désert (2022 – 2031)

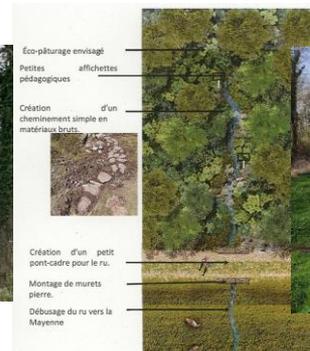
Programme d'environ 80 actions sur 10 ans

Création d'infrastructures d'accueil,
de supports de communication et de
pédagogie

Connaissance et suivi continu
du patrimoine naturel



Prestations de conseil, études et ingénierie
Interventions sur le patrimoine naturel



Actions 2023

Restauration d'une zone humide forestière en forêt domaniale des Andaines



- Localisation :
forêt domaniale des Andaines, bassin versant de la Vée ruisseau de la Prise Pontin (parcelle 387)

Coût total : 25100 € (travaux 15 600 €, suivis scientifiques 9 500 €)

Recettes : AELB 7800 € (50% des travaux), PNR 17300 € (contrat Parc/Région)

- 2023 :
Septembre : deuxième suivi par les étudiants de Master Ecodiv : flore et carbone

Octobre : travaux de bouchage des fossés



Promotion 2022 M1 Ecodiv

Actions 2023

Restauration d'une zone humide forestière en forêt domaniale des Andaines

Premiers résultats des analyses du stock de carbone dans le sol

Les premières mesures donnent une teneur de 130 t/ha de carbone en moyenne.

A la demande des enseignants, il sera réalisé une nouvelle mesure en septembre avant bouchage des drains, pour consolider les résultats.

Les suivis se poursuivront de 2024 à 2026.

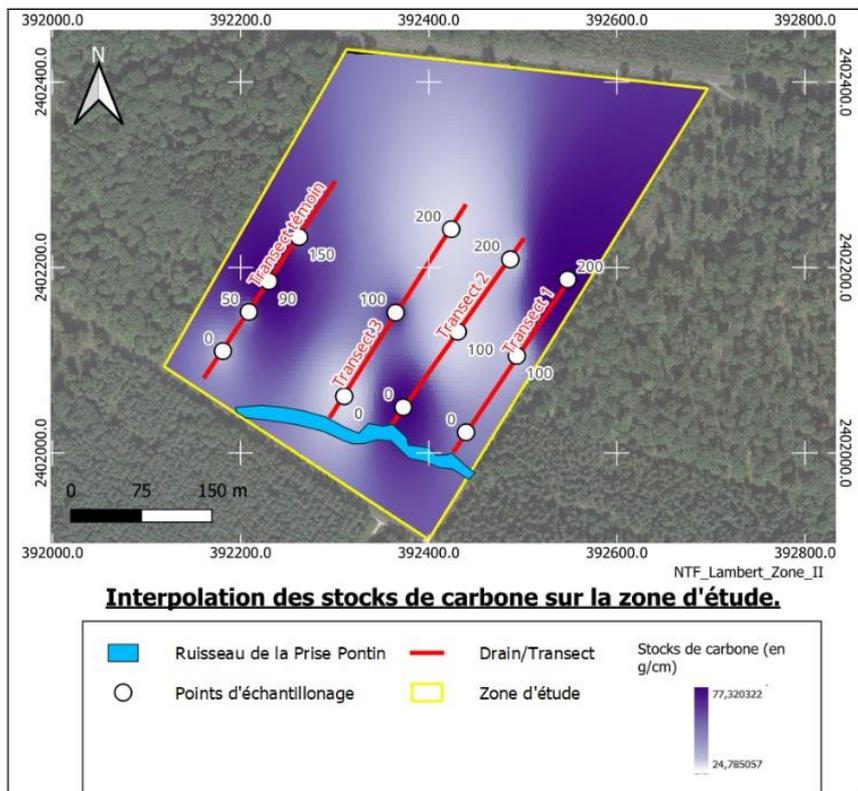


Fig 7. Carte du stock de carbone du sol de la zone d'étude



Échantillonnage de sol pour l'analyse carbone

Restauration et gestion des milieux humides

Actions 2023

Travaux - Perspectives 2023



Cofinancement des actions (50%) avec le FEDER via la Région → dépôt de la demande d'aide en juin 2022...cyberattaque à la région en déc 2022...instruction en mars-mai 2023 (avec demande de complétude... pas encore de notification à ce jour

Neutralisation des fossés de drainage (Lonlay-l'Abbaye) → 2023? Plutôt 2024

Reméandrage du ruisseau (Lonlay-l'Abbaye) → 2024, voire 2025

Restauration de roselières et prairies inondables (Domfront) → 2023? Plutôt 2024

Pose de clôtures avec remise en place du pâturage (Domfront) → 2023? Plutôt 2024

Restauration et gestion des milieux humides

Actions 2023

Valorisation – Perspectives

Projet de sentier de découverte des mares potières (Domfront-en-Poiraise) → 3 réunions en 2022 avec partenaires et riverains : calage du circuit, des points d'info.

- ✓ Accord de financement du CEREMA, de l'AELB et de la Biscuiterie de l'Abbaye → travaux de restauration en 2023, inauguration prévue en juin 2024.

Mares potières de Launay (Domfront-en-Poiraise - 61)

Projet de sentier de découverte

Localisation du site



Légende

- Contour du site
- Mare existante
- Mare
- Zone humide temporaire
- Sentier de découverte
- Parking
- Point d'intérêt



Ajouter au devis : 9681 - Aiton - 73
Mobilier interactif - Illustration

Préparation du bilan du CT EAU Mayenne amont 2021-2023

<C:\Users\martinan\Desktop\COFIL CT'EAU Mayenne amont\TRAME bilan 3 ans accessible.pdf>

Exemple :

<C:\Users\martinan\Desktop\COFIL CT'EAU Mayenne amont\TRAME bilan 3 ans accessible Exemple Authion.pdf>

Bilan Financier

CT EAU Mayenne amont

Bilan financier

➤ Agence de l'eau Loire Bretagne

Taux d'engagement	2021	2022	2023	Total
Animation MAQ	49,1%	166,6%	109,6%	108,4%
Travaux MAQ	0,0%	4,3%	17,9%	11,2%
Etude suivi communication MAQ	0,0%	38,2%	0,0%	25,9%
Animation agricole	88,3%	112,8%	102,3%	101,2%
Actions agricoles	48,6%	38,9%	93,6%	64,8%
Diagnostics agricoles	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Etudes - suivi - communication agricole	49,9%	55,0%	55,4%	53,6%
TOTAL	53,7%	48,2%	49,7%	49,8%

Bilan financier

➤ Région Pays de la Loire

❖ Prévisionnel :

Code action	Intitulé de l'action	Maîtres d'ouvrages	Coût	HT TTC	Taux région	Aide régionale
1	ACTIONS NON-AGRICILES - AAC PONT DE COUTERNE	Syndicat départemental de l'eau de l'Orne	6 000 €	TTC	55%	3 300 €
2	PROGRAMME D'ACTIONS « MILIEUX AQUATIQUES » - ENTENTE EGRENNE-VARENNE	Entente Egrenne-Varenne	93 410 €	TTC	12%	11 350 €
3	ETUDE DIAGNOSTIC « COURS D'EAU » - CCMA/SYBAMA	CC du Mont des Avaloirs ; Syndicat de Bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents	60 000 €	TTC	10%	6 000 €
4	PLAN DE GESTION DE LA VALLEE DE SAINT-CALAIS-DU-DESERT	Département de la Mayenne	25 500 €	TTC	30%	7 650 €
TOTAL CT Eau			184 910 €	-	15%	28 300 €

❖ Engagé :

N° PDZ	Cadre contractuel	Demandeur	Bénéficiaire	Intitulé de l'opération	Coût
160843	CT Eau Mayenne amont 2021-2023	DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE (CD 53)	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS (CCMA)	l'action n°3 : Etude diagnostic des cours d'eau de l'Aisne et de l'Anglaise	51 365,00 €

HT /TTC	Montant éligible	Taux	Montant subvention Région	Date courrier AR	Date éligibilité dépenses	Suite à donner
HT	33 387,25 €	10%	3 338 €	05/01/2023	16/12/2022	CP 14 avril 2023